

Que votre oui soit oui

Autor(en): **Rebeaud, Laurent**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1094

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Que votre oui soit oui

Laurent Rebeaud

Conseiller national écologiste

Des esprits subtils s'apprentent à refuser l'EEE tout en se déclarant favorables à une adhésion de la Suisse à la Communauté. Ils diront non le 6 décembre, en se réservant de dire oui... quand ?

Cette attitude se justifie par la crainte de voir la Suisse s'installer durablement dans le rapport inégal et dépendant qu'institue l'EEE. Nous perdrons en effet une partie substantielle de notre autonomie formelle, puisque le traité sur l'EEE nous contraint pratiquement à reprendre sans discuter les futures modifications du droit communautaire dit pertinent. Cette perspective ne semble pas inquiéter l'Union suisse des paysans, ou certains radicaux comme le Neuchâtelois Claude Frey: ils sont d'accord avec l'EEE pour que l'économie suisse puisse profiter du Grand Marché dès 1993, mais refusent la perspective de l'union politique.

s'interpréter comme la volonté d'acquiescer un statut de partenaire à part entière dans le jeu politique lausannois, d'être reconnu, pris au sérieux et intégré au système politico-administratif. Le parti socialiste a eu comme stratégie implicite la conquête d'un nouvel électoralat de classes moyennes ne se reconnaissant plus dans le système mis en place par les radicaux.

Le modèle «consociationnel» qui fonctionnait selon les règles des radicaux s'est retrouvé en crise et un nouvel équilibre est en gestation. Celui-ci a-t-il été trouvé ? Les analyses d'Olivier Borraz s'arrêtent en 1989, à l'apparition d'une nouvelle majorité municipale rose/verte. Si nous comprenons l'auteur, un nouvel équilibre ne signifie pas que les conflits disparaissent, mais que leur mode de résolution est admis par tous les partenaires. Le poids caché de l'administration est-il aussi grand que dans les années quatre-vingt ? Olivier Borraz devrait revenir un mois à Lausanne pour nous le dire. ■

Olivier Borraz, «Intégration et régulation : la crise politique à Lausanne», *Sociologie du travail* n° 1/92.

En réalité, l'EEE n'est pas appelé à durer. Justement à cause de son déséquilibre institutionnel intrinsèque. C'est ce qui a poussé le Conseil fédéral à déposer sa demande d'adhésion à la Communauté, à la suite de l'Autriche et de la Suède. Il deviendra vite insupportable aux pays de l'AELE de collaborer aux politiques communautaires sans pouvoir participer à l'élaboration des lois qui les encadrent. De même, du côté des Douze, il deviendra rapidement pénible d'enrichir des partenaires non seulement actifs et dynamiques, mais de surcroît dispensés de toute responsabilité en matière de solidarité fiscale, de défense ou de politique étrangère. Que ce soit délibéré ou non, le déséquilibre même de l'EEE en fait une structure provisoire par nature. Si la Suisse y entre, elle sera amenée assez tôt à en sortir, soit pour emprunter la voie solitaire, soit pour adhérer à part entière à la Communauté. En même temps, l'EEE est nécessaire pour permettre aux pays de l'AELE de se préparer à l'adhésion. Il donnera l'occasion aux Suisses, y compris Claude Frey et l'Union suisse des paysans, de se frotter à la réalité communautaire. Et de découvrir que le prétendu monstre bureaucratique de Bruxelles est en fait une ébauche plutôt fragile, dont le respect des directives est largement tributaire de la bonne volonté des pays membres.

Scénario Hong Kong

Il n'y a pas d'autre cadre disponible. Qu'elle entre dans l'EEE, et la Suisse gardera intactes ses chances de participer à la construction institutionnelle de la Communauté, pour y faire valoir son expérience de la démocratie directe et du fédéralisme. Qu'elle refuse d'y entrer, et elle risque de se trouver condamnée à un *Alleingang* dont les conséquences économiques sont incertaines, mais dont les conséquences morales seront à coup sûr douloureuses.

Car on connaît très bien les objectifs des partisans de l'*Alleingang*. Ils ne s'en cachent pas. C'est l'ouverture la plus large possible au marché mondial sous les auspices du GATT, la dérégulation intérieure, la création de «conditions-cadres» favorisant la compétitivité de la place industrielle et surtout financière suisse. Un tel projet suppose que la Suisse puisse offrir aux affairistes du reste du monde des conditions plus séduisantes que celles de

la Communauté, notamment: un secret bancaire plus hermétique, une administration moins tatillonne, des conditions fiscales plus avantageuses. C'est le scénario Hong Kong. S'il en va de leur portemonnaie, les Suisses avaleront comme autant de couleuvres les réductions de droits populaires et les amaigrissements de l'Etat que cela suppose. La prétendue liberté de l'*Alleingang* n'est qu'une soumission volontaire et cynique aux lois de l'économie de marché.

L'autre non: tentation populiste

Peut-on, dans ces conditions, mettre un «autre non» dans l'urne le 6 décembre ? Formellement, c'est impossible. Les non s'ajouteront aux non sans le moindre égard aux intentions intimes des votants. Politiquement, c'est irresponsable. Un refus de l'EEE sera généralement interprété, en Suisse et en Europe, comme la victoire de la méfiance, de l'égoïsme, du conservatisme obtus. Il constituera un désaveu cinglant de la politique du Conseil fédéral et de l'administration, qui ne retrouveront pas de sitôt la force et l'enthousiasme nécessaires aux négociations en vue de l'adhésion.

A Bruxelles, il suscitera des sentiments antisuisse durables qui pèseront également sur les négociations d'adhésion. Car la Suisse a été le partenaire le plus malcommode durant toutes les tractations pour l'EEE, réclamant âprement des exceptions et des délais supplémentaires; si, après cela, elle envoie bouler le tout, il ne faut pas s'attendre à la moindre bienveillance de la part de nos partenaires, aussi bien dans l'AELE que dans la CE.

Les propagandistes de l'«autre non» pourront alors crier qu'ils n'ont pas voulu cela, qu'ils veulent au contraire entrer tout de suite dans la Communauté pour construire une Europe solidaire, démocratique, fédéraliste, respectueuse de la nature et généreuse à l'égard du tiers monde. Ils pourront bien crier, mais ils ne seront pas mieux entendus qu'aujourd'hui. Avec quelles forces pourraient-ils d'ailleurs composer la majorité politique nécessaire à un tel exploit ? Poser la question, c'est y répondre. La majorité bourgeoise de ce pays, aujourd'hui divisée sur la question de l'EEE, se ressoudera pour organiser la satellisation, la dérégulation et l'égoïsme exacerbé qui sont les corollaires de l'*Alleingang*.

L'«autre non», décidément, ne peut relever que de la naïveté ou d'une ambiguë tentation populiste. Si nous voulons que la Suisse puisse adhérer à la Communauté, il faut déjà dire oui le 6 décembre. ■